

N° 12 Spécial
du 5 avril 2013



PRÉFET DE LA CÔTE D'OR

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

PRÉFECTURE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES RESSOURCES
Service départemental des systèmes
d'information et de communication

Ghislaine STIMBRE
03.80.44.65.28
ghislaine.stimbre@cote-dor.gouv.fr

La version intégrale de ce recueil peut être consultée sur simple demande
à partir du 6 avril 2012
aux guichets d'accueil de la Préfecture et des Sous-Préfectures, à l'atelier P.A.O. de la Préfecture
et sur le site internet de la préfecture : <http://www.bourgogne.gouv.fr>
Rubrique Préfecture de la Côte d'Or - Sous-rubrique « La Préfecture »

S O M M A I R E

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET INTERNE

[ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 139/SG/ du 5 avril 2013 relatif à la suppléance du préfet du département de la Côte d'Or pour le samedi 6 avril 2013.....2](#)



SECRETARIAT GENERAL**COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET INTERNE****ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 139 /SG du 5 avril 2013
relatif à la suppléance du préfet du département de la Côte d'Or
pour le samedi 6 avril 2013.**

VU l'article 34 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 ;

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et hauts commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle Calédonie;

VU le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 29 juillet 2010 nommant Mme Evelyne GUYON, sous-préfète en position de service détaché, en qualité de sous-préfète de Beaune ;

VU le décret du 16 novembre 2011 nommant M. Pascal MAILHOS, préfet de la région Bourgogne, préfet de la Côte d'Or (hors classe) ;

VU le décret du 5 décembre 2011 nommant M. Julien MARION, administrateur civil hors classe, en qualité de sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or (1ère catégorie) ;

VU l'arrêté préfectoral n°73/SG du 20 février 2013 donnant délégation de signature à M. Julien MARION, secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or ;

VU la circulaire du ministre de l'intérieur, de l'Outre-Mer, des collectivités territoriales et de l'immigration du 24 juin 2011 relative à la suppléance des fonctions préfectorales ;

CONSIDÉRANT l'absence concomitante de M. Pascal MAILHOS, préfet de la région Bourgogne, préfet de la Côte d'Or, et de M. Julien MARION, secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or ;

ARRÊTE :

Article 1er : Le samedi 6 avril 2013, en l'absence concomitante de M. Pascal MAILHOS, préfet de la région Bourgogne, préfet de la Côte d'Or, et de M. Julien MARION, secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or, Mme Evelyne GUYON, sous-préfète de l'arrondissement de Beaune, est chargée de l'administration de l'État dans le département de la Côte d'Or.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or et la sous-préfète de l'arrondissement de Beaune sont chargés, chacune en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Côte d'Or.

Fait à Dijon, le 5 avril 2013

Le préfet
signé Pascal MAILHOS

R.A.A. 2013 déjà parus

RAA N° 001	du 3 janvier 2013	RAA N° 007	du 28 février 2013
RAA N° 002 Spécial	du 14 janvier 2013	RAA N° 008 Spécial	du 12 mars 2013
RAA N° 003 Spécial	du 17 janvier 2013	RAA N° 009 Spécial	du 20 mars 2013
RAA N° 004	du 31 janvier 2013	RAA N° 010 Spécial	du 25 mars 2013
RAA N° 005 Spécial	du 13 février 2013	RAA N° 011	du 2 avril 2013
RAA N° 006 Spécial	du 20 février 2013		

L'intégralité des documents de ce recueil est disponible auprès des services visés en en-tête

Le Directeur de la Publication :
Monsieur le Préfet de la région Bourgogne
Préfet du département de la Côte d'Or
Dépôt légal 1er trimestre 2012 - Atelier PAO/REPROGRAPHIE